
Foresterie communautaire: une alternative viable et nécessaire

Dix ans après la réalisation du Sommet de la Terre, les dégâts causés par la déforestation se propagent toujours dans la plupart des pays du monde et en particulier dans les régions tropicales. De nombreux cas de déforestation et de processus de destruction ont été décrits dans les précédentes éditions de notre bulletin. Ils sont tous, d'une façon ou d'une autre, encouragés par les pays du Nord.

Ce modèle destructif d'exploitation forestière est celui qui prédomine actuellement et il progresse à pas de géant, encouragé par la globalisation et les mécanismes de pouvoir qu'elle détient (institutions financières multilatérales, Organisation mondiale du commerce, systèmes de crédit conditionnés, etc.) Mais il existe d'autres modèles qui se différencient nettement du précédent. Il s'agit des systèmes développés au cours des siècles, voir des millénaires, par les peuples indigènes et les communautés locales habitant les forêts et vivant grâce à elles. Ces sociétés autochtones possèdent une tradition très riche de gestion forestière qui diffère totalement du modèle prédominant. C'est une gestion forestière communautaire, orientée vers la conservation des forêts. Les peuples autochtones sont les garants ancestraux de cet écosystème constitué par les forêts puisqu'il faisait partie de leur façon de vivre, et ils font donc obstacle aux forces économiques qui prétendent le détruire en fonction de leurs opérations lucratives. Elles ont ainsi essayé de leur faire garder le silence et de les faire passer inaperçus.

Pendant longtemps, la politique forestière générale s'est basée sur la prémise suivante: les utilisateurs locaux des forêts étaient ignorants et destructifs. Les autorités gouvernementales des grandes capitales, chargées de l'élaboration de ces politiques, ont méprisé les connaissances et les capacités des peuples indigènes et des communautés locales, et elles ont laissé de côté ce qui était pourtant plus qu'évident: que personne n'était plus intéressé qu'eux dans la gestion durable des forêts puisque c'était leur moyen de vie, et que personne ne maîtrisait mieux qu'eux le fonctionnement et la gestion des forêts.

C'est ainsi que les supposés experts ont mit dans le même sac les pratiques indigènes de gestion forestière encadrées dans un système durable de rotation, et celles des colonisateurs avides de terres agricoles, poussés par des politiques gouvernementales vers les zones tropicales et pour qui les forêts représentaient plutôt un obstacle qu'une source de ressources, et ils les ont accusés tous dans la même mesure d'être les principaux agents de la dégradation des forêts.

Aujourd'hui, où les impacts économiques, sociaux et environnementaux du modèle industriel préconisé font preuve, plus que jamais, de son manque de durabilité, on ressent d'une façon tragique la perte de l'harmonie qui régnait aux époques passées entre les hommes et la nature. Un retournement de tendance s'avère donc indispensable, qui permette de véhiculer un retour aux origines, un ressourcement. Et c'est dans ce contexte que, à contre-courant du pouvoir établi, les systèmes de gestion communautaire des ressources naturelles renaissent et refont ses preuves en tant qu'alternative valable à l'avenir.

En 1978, à l'occasion du Congrès forestier mondial "Forêts pour les gens", de nouvelles tendances

étaient déjà apparues. Le concept de gestion communautaire des forêts a été graduellement reconnu au niveau international, dans la mesure où il a été accepté que ceux qui s'y connaissent mieux en forêts sont ceux qui survivent grâce à elles.

A partir de quelques réussites expérimentées en ce sens, et de l'analyse des cas un peu moins réussis, un mouvement a vu le jour, au niveau national et international, qui regroupe tous ceux qui désirent promouvoir la foresterie communautaire. Dans le cadre des instances internationales, en particulier du Sommet mondial du développement durable (SMDD), ce courant s'est concrétisé lors du Caucus de Gestion communautaire des forêts, qui s'est réuni en juin à Bali, en Indonésie, parallèlement à la dernière réunion préparatoire du SMDD. Les participants au Caucus, parmi lesquels se trouve le WRM, se sont engagés à promouvoir activement la foresterie communautaire en tant qu'alternative, socialement viable et environnementalement souhaitable, à être adoptée par le SMDD afin de faire face à la crise des forêts.

Au-delà des définitions techniques plus ou moins élaborées, le nom lui-même "gestion communautaire des forêts" exprime assez précisément les caractéristiques de ce système. Mais il n'est pas superflu d'établir les principes de base qui doivent être respectés pour qu'il soit considéré comme tel.

D'une part, la foresterie communautaire cherche à assurer l'accès et le contrôle des ressources forestières aux communautés habitant les forêts et à celles qui dépendent de celles-ci pour subvenir à leurs besoins économiques, sociaux, culturels et spirituels. D'autre part, elle doit assurer aux familles d'aujourd'hui, mais aussi aux générations à venir, la sécurité et la durabilité de ses ressources. Elle repose donc sur trois prémises:

- le droit aux ressources, ainsi que la responsabilité sur celles-ci, doivent être clairs, sûrs et permanents;
- les forêts doivent être gérées de manière adéquate afin qu'elles puissent fournir des bénéfices et leur valeur ajoutée;
- les ressources des forêts doivent être transférées dans de bonnes conditions afin d'assurer leur viabilité future.

D'une façon générale, le concept rassemble des éléments définitoires de base qui ne prétendent pas faire référence à un modèle unique mais à une diversité d'entre eux. Chacun aura ses caractéristiques spéciales propres, résultat de la culture et des conditions environnementales locales, réunies dans un cadre conceptuel qui va au-delà du purement technique.

Ce contexte conceptuel comprend une approche holistique du monde qui embrasse des facteurs écologiques, sociaux, politiques, économiques, moraux et spirituels. Ses valeurs morales reposent sur l'harmonie et non sur le conflit ; ses valeurs sociales se traduisent par des liens de coopération et d'association des groupes communautaires; les valeurs écologiques visent à intégrer les gens et leur environnement à une économie à échelle locale, à travers l'adoption d'une approche multifonctionnelle et multiproduit. Dans ce cadre, l'économie cherche à réduire la pauvreté, à établir l'équité et l'autosuffisance. L'intégration sociale vise à promouvoir le développement local basé sur les communautés. Par ailleurs, les décisions concernant les ressources locales doivent être prises d'une façon démocratique, suivant les formes établies par la communauté elle-même. Et la spiritualité, aussi bien que la culture, font partie intégrale des communautés forestières, pour lesquelles la forêt est le foyer de leurs ancêtres, ainsi que celui des esprits et des dieux sacrés, ce qui lui donne, à leurs yeux, une dimension beaucoup plus ample que celle d'une simple marchandise.

Il est important de signaler que ce qui précède n'est pas une simple élaboration théorique mais une description de situations réelles constatées sur tous les continents. La foresterie communautaire existe et elle se fait de plus en plus visible, malgré l'opposition ou le soutien insuffisant qu'elle reçoit de la part des gouvernements et des organismes internationaux.

Le prochain Sommet mondial sur le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg, sera une occasion non négligeable de diffuser cette approche alternative au modèle destructif prédominant. Le Caucus de Gestion communautaire des Forêts essaye en ce moment de rassembler les efforts et d'influencer les gouvernements afin de faire pression lors de la rédaction des accords internationaux, de mettre en place les stratégies et les mécanismes permettant de créer un mouvement mondial qui puisse agir au-delà des instances de réunion internationales, de s'associer à d'autres groupes similaires, et de profiter de la présence de la presse pour atteindre le plus grand public et promouvoir une prise de conscience à ce sujet.

A Johannesburg, les gouvernements pourront se référer au système de gestion communautaire des forêts et amorcer un changement de direction en ce qui concerne la politique forestière prédominante. Leur acceptation -ou pas- des suggestions présentées ci-dessus révélera leur degré d'engagement envers la conservation des forêts.

D'après "Forest, People and Rights", rédigé par Liz Chidley, édité par Carolyn Marr. Down to Earth, International Campaign for Ecological Justice in Indonesia, Rapport spécial, juin 2002, <http://dte.gn.apc.org/srfin.htm> ; "When there's a Way, there's a Will", Rapport 1: Developing Sustainability through the Community Ecosystem Trust, par Michael M'Gonigle, Biran Egan, Lisa Ambus, and Heather Mahony, David Boyd, Bryan Evans, Eco-Research Chair of Environmental Law and Policy, University of Victoria, Canada, et l'International Network of Forest and Communities, juillet 2001, <http://www.forestsandcommunities.org/PDF/CET%20Flyer.pdf>